



POMPIER.ÈRE

Postes à temps partiel selon disponibilités

Le poste

Sous l'autorité des capitaines du Service des Incendies, les titulaires seront appelés à intervenir sur les appels de détresse, de premiers secours et de toute autre tâche reliée au Service des incendies.

Les qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Avoir dix-huit (18) ans et plus.
- Avoir un permis de conduire valide depuis plus de deux (2) ans.
- Attester n'avoir aucun antécédent judiciaire.
- Posséder une bonne forme physique en relation avec les tâches exigées par le poste.
- Être disponible pour recevoir la formation requise à ce type de travail.
- Avoir des disponibilités pour assurer la garde rotative interne et externe.

La rémunération et les avantages

Le salaire horaire de base est établi à 22,09 \$.



**PORT
CARTIER**
Tant à offrir

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations requises à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploievilleport-cartier.com